

Régulateur de vitesse adaptatif

VUE D'ENSEMBLE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est conçu pour maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui précède ou une vitesse prédéfinie tant qu'aucun véhicule lent ne vient se placer devant le véhicule. Une vitesse peut être réglée entre 32 km/h (20 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h). La vitesse spécifiée apparaît dans l'afficheur de messages.

Le système permet de réguler la vitesse du véhicule grâce au contrôle du moteur et des freins.



L'ACC n'est pas prévu pour signaler ou éviter les collisions possibles. En outre, l'ACC ne réagit pas aux obstacles suivants :

- **Piétons ou objets sur la chaussée**
- **Véhicules venant en sens inverse sur la même voie de circulation**

L'ACC utilise un détecteur qui projette un faisceau directement en avant du véhicule pour détecter les objets.

Le détecteur radar est monté à l'avant du véhicule, derrière le conduit se trouvant dans l'ouverture de refroidissement inférieure, pour offrir un champ de vision dégagé au faisceau radar.

- Utilisez l'ACC uniquement lorsque les conditions sont favorables, par exemple sur de grands axes routiers où la circulation s'effectue sur plusieurs voies.
- N'utilisez pas l'ACC dans des virages soudains ou des braquages importants, tels que sur les îlots de trafic, les croisements, les zones comportant un grand nombre de véhicules en stationnement ou fréquentées par des piétons.

- Ne l'utilisez pas lorsque la visibilité est mauvaise, notamment dans le brouillard, sous forte pluie, sur routes détrempées ou sous la neige.
- Ne l'utilisez pas sur routes verglacées ou glissantes.
- C'est au conducteur qu'il incombe de rester vigilant, de conduire prudemment et de garder constamment le contrôle de son véhicule.
- L'avant de votre véhicule doit rester propre et dégagé. La saleté, les écussons ou autres objets métalliques, notamment certains protecteurs avant, peuvent gêner le fonctionnement du capteur.

UTILISATION DE L'ACC

Les commandes du système sont montées sur le volant. Le conducteur peut également intervenir à tout moment en freinant ou en accélérant.

